

FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉCORÉS DU TRAVAIL



FÉDÉRER

La Médaille d'Honneur du Travail récompense notre contribution à la vie économique et sociale du pays. Elle n'est pas usurpée ! Soyez en fière et venez nous rejoindre.

MAINTENIR LES LIENS AVEC LES MINISTÈRES

- Le Ministère du Travail aide la FNDT via une subvention. Cela permet d'aider les apprentis et les jeunes en réinsertion professionnelle grâce à la redistribution.
- Il nous permet de valoriser une fois par an des détenteurs de la Médaille du Travail lors d'une remise exceptionnelle au Ministère avec le(la) Ministre du Travail.

TISSER DES LIENS ENTRE LES FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

- Annuellement, lors de son conseil ou congrès, la FNDT rencontre les acteurs des Fédérations régionales ainsi que les acteurs du tissu économique local.
- Le(la) Président(e) se déplace pour assister aux assemblées régionales lorsque la demande en est faite.
- Les Présidents des régions s'entraident en cas de difficulté.
- Elle anime à tous les niveaux un esprit d'amitié et de tolérance en toute indépendance.

ANIMER ET AIDER LES ASSOCIATIONS

- La FNDT appuie les demandes de subvention des régions ou associations et abonde ensuite les montants accordés.
- Elle apporte aide et conseil aux associations et à ses membres quelle que soit leur situation : actifs, retraités, sans emploi...



- Aide physique et morale à nos adhérents ;
- Aide à l'apprentissage ;
- Remise à niveau ;
- Formation continue ;
- Aide à l'insertion professionnelle ;
- Présenter des récipiendaires à la cérémonie de remise de la Médaille d'Honneur du Travail par le ou la Ministre du Travail ;
- Aider les personnes qui le souhaitent à effectuer les démarches en vue de la demande de Médaille à la Préfecture.



Vous trouverez tous les renseignements sur notre site : www.decorés-du-travail.org

N'hésitez pas à nous contacter directement via mail : fndt.secgal@gmail.com
contact@decorés-du-travail.org

LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

LA PLUS BELLE MANIÈRE DE
RÉCOMPENSER VOTRE CARRIÈRE

Rejoignez-nous

Adhésions auprès des associations
ou Fédérations Régionales